

Communiqué de presse 3/10/2022

Prévention – Soins – Accompagnement – Coordination

PREMIER BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF AUTONO'VIE (DOMICILE RENFORCÉ) DE L'ADMR LANCÉE EN SEPTEMBRE 2021



En septembre 2021, l'ADMR, premier réseau national associatif de service à la personne, a lancé une expérimentation de son dispositif Autono'Vie (domicile renforcé), impliquant 6 fédérations départementales pilotes. L'accompagnement d'une personne âgée ou vivant avec un handicap s'apparentant encore trop souvent à un parcours du combattant. L'objectif de cette expérimentation est la définition et la mise en place sur le terrain d'une mission de coordination et d'une large palette de services visant à faciliter le quotidien des personnes accompagnées. Pour répondre aux besoins des clients et de leurs aidants en matière de prévention, de soins, d'accompagnement et de coordination, l'ADMR a ainsi développé Autono'Vie, un nouveau dispositif d'accompagnement renforcé à domicile de ses clients, s'appuyant sur 3 grands piliers :



Coordinateur de parcours, un nouveau métier au cœur du dispositif Autono'Vie expérimenté par l'ADMR

Le coordinateur de parcours ADMR est l'interlocuteur privilégié des personnes accompagnées à domicile et de leurs aidants. Il les accompagne, les suit et les oriente grâce à sa capacité à mettre en place une offre de services adaptée et renforcée au domicile tout au long de la vie de la personne accompagnée en fonction de ses besoins. Sa vision à 360° de la situation lui permet d'assurer un déclenchement réactif et pertinent des services nécessaires lorsqu'un besoin ou une urgence apparaît. Il assure ainsi la coordination des interventions pluridisciplinaires des acteurs intervenant au domicile (médecins, services de soins, travailleurs sociaux, CLIC, hôpital, bénévoles, services administratifs, auxiliaires de vie...) afin de soulager les personnes accompagnées et les aidants sur des sujets très variés (médico-social, sanitaire, lien social, administratif ...).



CONTACT PRESSE

Agence Profile - Jean-Philippe LECOQC
06 87 08 13 48
jplecocq@agence-profile.com

Zoom sur une fédération qui développée le dispositif

La Fédération ADMR Seine-Maritime, fédération pilote du projet Autono'Vie, a déjà accompagné 303 personnes en un an. Plus de 1 000 devraient l'être dans les tous prochains mois dans tout le département.

L'objectif en année 1 était d'accompagner 120 personnes du département de Seine-Maritime. **Au final ce sont plus de 300 personnes (GIR 1 à 6) qui ont pu bénéficier de l'expérimentation stratégique** mise en place avec le soutien d'une équipe de 90 salariés pluridisciplinaires de l'ADMR épaulés par une coordinatrice de parcours.

D'après les premiers enseignements remontés de terrain, **le dispositif Autono'Vie a concerné principalement des personnes âgées de 81 à 90 ans, notamment pour des problématiques à caractère social et sanitaire en premiers lieux, puis de prévention et administratif.** Parmi les 300 personnes prises en charge dans le cadre de l'expérimentation, 40 d'entre elles l'ont été pour un accompagnement dit intensif compte-tenu des problématiques rencontrées. 90 partenariats actifs ont été également mis en place avec des acteurs très variés du département de Seine-Maritime, permettant de disposer d'une large panoplie d'acteurs-ressources et de services à tout moment en fonction des problématiques rencontrées sur le terrain. Dans les semaines à venir, l'ADMR de Seine-Maritime va embaucher 3 nouveaux coordinateurs de parcours qui vont travailler avec plus de 250 salariés ADMR. Plus de 1 000 personnes accompagnées par l'ADMR de Seine-Maritime seront donc concernées par le déploiement du dispositif Autono'Vie dans les prochains mois.

L'expérimentation Autono'Vie a notamment permis :

- **d'éviter des hospitalisations, les passages à l'acte lors de crise suicidaire,**
- **d'apporter un soutien actif aux aidants de manière générale, en matière de prévention des risques de chute, de retour à domicile après une hospitalisation, d'accompagnement de la fin de vie des bénéficiaires,**
- **d'anticiper la précarité financière et les ruptures du lien social.**

Avec ce nouveau dispositif d'accompagnement renforcé à domicile au début très prometteur, l'ADMR contribue à répondre à cet enjeu de société qui est de faciliter la vie des personnes accompagnées et de leur entourage, en préservant le lien social... L'application Vigilance ADMR de détection des fragilités vient compléter efficacement ce dispositif.

En résumé :

- Une expérimentation qui s'inscrit dans la vision stratégique de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 visant à rapprocher le soin et l'aide.
- Une réflexion stratégique et une action de terrain portées par l'ADMR afin d'assurer une coordination générale autour de la personne.
- 6 fédérations ADMR pilotes de l'expérimentation Autono'Vie à date :
 - L'ADMR des Hautes-Alpes (05)
 - L'ADMR du Calvados (14)
 - L'ADMR d'Ille-et-Vilaine (35)
 - L'ADMR de la Loire (42)
 - L'ADMR de Haute-Saône (70)
 - L'ADMR de Seine-Maritime (76)

CONTACT PRESSE



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR en quelques mots... www.admr.org

Créée en 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau national associatif de service à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. L'ADMR fédère 2 700 associations locales implantées partout en France. Ses 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 92 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 720 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison. Depuis 2012, L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin ; Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général depuis 2005.

CONTACT PRESSE

Agence Profile - Jean-Philippe LECOCQ

06 87 08 13 48

jplecocq@agence-profile.com

